



LISTE DES DELIBERATIONS
Séance du Conseil de Communauté du
05 novembre 2024
Mise en ligne le 12 novembre 2024

Séance du 5 novembre 2024

Date de convocation : 30 octobre 2024

Membres en exercice : 37

24 présents – 33 votants

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

Présents

André BRUNDU, Président – Jean DENAT, 1^{er} Vice-Président, Joël TENA, 2^{ème} Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3^{ème} Vice-Présidente, Katy GUYOT, 4^{ème} Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5^e Vice-Présidente, Éric BERRUS, 6^{ème} Vice-Président, Jean-François THOMAS, 7^e Vice-Président, Didier LEBOIS, 8^{ème} Vice-Président, Bruno PASCAL, 9^{ème} Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10^{ème} Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11^{ème} Vice-Président – Leila AMROUT, 1^{er} Membre délégué – Mesdames Françoise TURRIBIO, Rachida OUJEDDOU, Nelly RUIZ, Francine CHALMETON, Annick CHOPARD, Laurence EMMANUELLI, Sandrine RIOS, Conseillères Communautaires – Messieurs André MEGIAS, Jean-Louis MEIZONNET, Rodolphe RUBIO, Serge GARNIER, Conseillers Communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à André MEGIAS
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Madame Isabelle PINON a donné procuration à Françoise TURRIBIO
- Monsieur Jérémy PEREDES a donné procuration à Mylène CAYZAC
- Madame Martine KUFFER a donné procuration à Nelly RUIZ
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Francine CHALMETON
- Monsieur Farouk MOUSSA a donné procuration à Annick CHOPARD
- Monsieur Mohammed TOUHAMI a donné procuration à Katy GUYOT
- Monsieur Christian SOMMACAL a donné procuration à Jean DENAT

Absents

– Véronique BENEZET - Christophe TICHET.

Absentes excusées

- Nadia BELAOUNI – Carole CALBA.

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

L'ordre du jour est le suivant :

| RESSOURCES HUMAINES |
|---|
| 1. Attribution de chèques cadeaux de Noël aux agents de la Communauté de communes de Petite Camargue à l'occasion des fêtes de fin d'année |
| FINANCES |
| 2. Fonds de concours 2024 - convention d'attribution au bénéfice de la commune de Vauvert 3. Fonds de concours 2024 - convention d'attribution au bénéfice de la commune de Beauvoisin 4. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables – Budget Principal 5. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables – Budget annexe du Port de Plaisance 6. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables – Budget annexe du SPANC 7. Créances éteintes – Budget Principal 8. Créances éteintes – Budget du SPANC 9. Constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses de plus de 2 ans – Budget Principal 10. Constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses de plus de 2 ans – Budget annexe du SPANC 11. Décision modificative n°2 – Budget annexe du Port de Plaisance 12. Constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses de plus de 2 ans – Budget annexe du Port de Plaisance |
| RESTAURATION SCOLAIRE ET CIRCUITS DE PROXIMITE |
| 13. Tarifs des repas pour l'année 2025 concernant les centres de loisirs et les structures faisant l'objet d'une convention de prestation de service |
| CULTURE ET TRADITIONS |
| 14. Affiliation à l'organisme du GUSO pour l'année 2025 et agenda Culturel de l'Ecole de musique Intercommunale pour la période de janvier à juillet 2025 15. Ecole intercommunale de Musique de Petite Camargue – Demande de subvention de fonctionnement au Conseil départemental du Gard |
| GEMAPI |
| 16. Instauration d'un « Comité des Marais des Clapières » 17. Acquisition de parcelles appartenant au domaine privé de la commune d'Aubord pour la réalisation d'une plateforme intercommunale de lavage de matériel agricole à l'euro symbolique avec dispense de paiement |
| HABITAT ET CADRE DE VIE |
| 18. Convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Copropriété Dégradée 2025 - 2030 19. Adhésion à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) |
| DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE |
| 20. Approbation de la convention de participation financière aux équipements publics de la SCI HELENE – ZAC Côté Soleil Vauvert 21. Commune de Vauvert - Ouvertures dominicales des commerces – Avis conforme de la Communauté de communes de Petite Camargue |
| DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE |

22. Office de Tourisme – Charte du partenaire
 23. Office de Tourisme - Proposition d'un nouveau service aux communes du territoire pour évaluer la fréquentation d'un ou de plusieurs événements grâce aux données touristiques issues de Flux Vision Tourisme (FVT)

ADMINISTRATION GENERALE

24. Adhésion à l'Association Maîtrise de l'Adversaire Système Sportif de Combat (MASSC)

QUESTIONS DIVERSES

Communication sur le Rapport Social Unique (RSU)

Le procès-verbal du Conseil de Communauté du 05/11/2024 a été adopté à l'UNANIMITE.

Information sur les décisions prises par le Président en vertu de l'article 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales - Adoption à : l'UNANIMITE.

| N° DECISION | INTITULE DECISION | DATE DECISION |
|-------------|--|---------------|
| 2024.10.92 | Convention de partenariat entre le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Gard, la SPL le Grau du Roi Développement, l'Office de Tourisme d'Aigues-Mortes et l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue | 01/10/2024 |
| 2024.10.93 | Convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux pour les services techniques de la commune d'Airargues | 03/10/2024 |
| 2024.10.94 | Convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux pour les services techniques de la commune d'Aubord | 03/10/2024 |
| 2024.10.95 | Convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux pour les services techniques de la commune de Beauvoisin | 03/10/2024 |
| 2024.10.96 | Convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux pour les services techniques de la commune de Le Cailar | 03/10/2024 |
| 2024.10.97 | Convention de mise à disposition de broyeurs à végétaux pour les services techniques de la commune de Vauvert | 03/10/2024 |
| 2024.10.98 | Convention de prêt à titre gratuit d'un tractopelle avec chauffeur à la Mairie de Le Cailar | 07/10/2024 |
| 2024.10.99 | Convention de mise à disposition individuelle à titre gracieux d'un travailleur handicapé | 08/10/2024 |
| 2024.10.100 | Convention de prêt de la salle Jacques Serre pour la manifestation « Les Aimargazelles de Petite Camargue » | 08/10/2024 |

| | | |
|-------------|---|------------|
| 2024.10.101 | Contrat de prestations de services | 09/10/2024 |
| 2024.10.102 | Convention d'autorisation temporaire d'occupation du bassin des plaines à Vauvert dans le cadre du « Cyclo-cross » | 10/10/2024 |
| 2024.10.103 | Convention relative à l'organisation de répétitions dans la salle 16B de l'Ecole Intercommunale de Musique de Petite Camargue | 11/10/2024 |
| 2024.10.104 | Convention relative à l'organisation de répétitions dans l'Auditorium de l'Ecole Intercommunale de Musique de Petite Camargue | 11/10/2024 |
| 2024.10.105 | Convention relative à l'organisation de répétitions dans la salle 16B de l'Ecole Intercommunale de Musique de Petite Camargue | 11/10/2024 |
| 2024.10.106 | Convention de prêt de la salle Jacques Serre pour les festivités « Halloween » | 21/10/2024 |

Le tableau des marchés publics passés en procédure adaptée a été adopté à l'UNANIMITE.

RESSOURCES HUMAINES

| | |
|--|---------------------|
| Délibération N° 2024/11/113 <i>Attribution de chèques cadeaux de Noël aux agents de la Communauté de communes de Petite Camargue à l'occasion des fêtes de fin d'année</i> | |
| Rapporteur : | André BRUNDU |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

FINANCES

| | |
|--|--------------------|
| Délibération N° 2024/11/114 <i>Fonds de concours 2024 - Convention d'attribution au bénéfice de la commune de Vauvert</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/115 <i>Fonds de concours 2024 - Convention d'attribution au bénéfice de la commune de Beauvoisin</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/116 <i>Admission en non-valeur des créances irrécouvrables – Budget Principal</i> | |

| | |
|--|--------------------|
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/117 <i>Admission en non-valeur des créances irrécouvrables – Budget annexe du Port de Plaisance</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/118 <i>Admission en non-valeur des créances irrécouvrables – Budget annexe du SPANC</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/119 <i>Créances éteintes – Budget Principal</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/120 <i>Créances éteintes – Budget du SPANC</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/121 <i>Constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses de plus de 2 ans – Budget Principal</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/122 <i>Constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses de plus de 2 ans – Budget Annexe du SPANC</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/123 <i>Décision modificative n°2 – Budget annexe du Port de Plaisance</i> | |

| | |
|--|--------------------|
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/124 <i>Constitution de provisions pour dépréciation des créances douteuses de plus de 2 ans – Budget Annexe du Port de Plaisance</i> | |
| Rapporteur : | Joël TENA |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

RESTAURATION SCOLAIRE ET CIRCUITS DE PROXIMITE

| | |
|---|---------------------------|
| Délibération N° 2024/11/125 <i>Tarifs des repas pour l'année 2025 concernant les centres de loisirs et les structures faisant l'objet d'une convention de prestation de service</i> | |
| Rapporteur : | Christiane ESPUCHE |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

CULTURE ET TRADITIONS

| | |
|--|----------------------|
| Délibération N° 2024/11/126 <i>Affiliation à l'organisme du GUSO pour l'année 2025 et agenda Culturel de l'Ecole de musique Intercommunale pour la période de janvier à juillet 2025</i> | |
| Rapporteur : | Mylène CAYZAC |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/127 <i>Ecole intercommunale de Musique de Petite Camargue – Demande de subvention de fonctionnement au Conseil départemental du Gard</i> | |
| Rapporteur : | Mylène CAYZAC |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

GEMAPI

| | |
|--|--------------------|
| Délibération N° 2024/11/128 <i>Instauration d'un « Comité des Marais des Clapières »</i> | |
| Rapporteur : | Eric BERRUS |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

Délibération N° 2024/11/129

Acquisition de parcelles appartenant au domaine privé de la commune d'Aubord pour la réalisation d'une plateforme intercommunale de lavage de matériel agricole à l'euro symbolique avec dispense de paiement

| | |
|---------------------|--------------------|
| Rapporteur : | Eric BERRUS |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

HABITAT ET CADRE DE VIE**Délibération N° 2024/11/130**

Convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Copropriété Dégradée 2025 - 2030

| | |
|---------------------|--------------------|
| Rapporteur : | Jean DENAT |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

Délibération N° 2024/11/131

Adhésion à l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)

| | |
|---------------------|--------------------|
| Rapporteur : | Jean DENAT |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**Délibération N° 2024/11/132**

Approbation de la convention de participation financière aux équipements publics de la SCI HELENE – ZAC Côté Soleil Vauvert

| | |
|---------------------|---------------------|
| Rapporteur : | Bruno PASCAL |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

Délibération N° 2024/11/133

Communes d'Aimargues et Vauvert - Ouvertures dominicales des commerces – Avis conforme de la Communauté de communes de Petite Camargue

| | |
|---------------------|---------------------|
| Rapporteur : | Bruno PASCAL |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**Délibération N° 2024/11/134**

Office de Tourisme – Charte du partenaire

| | |
|---|---------------------------|
| Rapporteur : | Christiane ESPUCHE |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |
| Délibération N° 2024/11/135 <i>Office de Tourisme - Proposition d'un nouveau service aux communes du territoire pour évaluer la fréquentation d'un ou de plusieurs événements grâce aux données touristiques issues de Flux Vision Tourisme (FVT)</i> | |
| Rapporteur : | Christiane ESPUCHE |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

ADMINISTRATION GENERALE

| | |
|--|---------------------|
| Délibération N° 2024/11/136 <i>Adhésion à l'Association Maîtrise de l'Adversaire Système Sportif de Combat (MASSC)</i> | |
| Rapporteur : | André BRUNDU |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

QUESTION DIVERSE

| | |
|---|---------------------|
| <i>Communication sur le Rapport Social Unique (RSU)</i> | |
| Rapporteur : | André BRUNDU |
| Adopté à : | L'UNANIMITE |

1. Motion de soutien à l'Appel du Grand Delta

Madame Katy GUYOT rappelle le contexte dans lequel le SYMADREM a été créé, par suite des inondations survenues en 2003. Elle rappelle que la structure rassemble ainsi toutes les collectivités impactées par les crues du Rhône, que ce soit côté occitan ou Provence-Alpes Côte d'Azur, et permet ainsi des actions solidaires de prévention des inondations dans le cadre de cofinancements, et notamment la réalisation de près de 73 Km de digues. Or, l'Etat vient d'indiquer au Président du SYMADREM qu'il entendait revenir sur ses engagements de financement du dernier Plan Rhône, les études qu'il a menées remettant en question le rapport coût/bénéfice des investissements notamment prévus pour protéger la Camargue insulaire et la Camargue gardoise. Un rassemblement a ainsi eu lieu au SYMADREM pour lancer l'Appel du Grand Delta, afin de rappeler l'Etat à ses engagements, et les Présidentes de la Région Occitanie et du Département du Gard, ainsi que les conseillers départementaux, ont d'ores-et-déjà signé cet appel. Rejetant l'idée selon laquelle le territoire ne se verrait pas protégé de la même manière que les autres, alors qu'il contribue pourtant par l'impôt à l'opération, elle assure de la solidarité dont l'ensemble des acteurs locaux font preuve face à ce désengagement. Rappelant enfin les

événements dramatiques récemment survenus en Espagne, elle indique espérer que la mobilisation des élus puisse infléchir la position de l'Etat.

Monsieur Jean DENAT en appelle également à une mobilisation transcendant les positions partisans, comme les élus ont pu le faire en 2003, ce qu'il rappelle avoir abouti à la naissance d'un SYMADREM unique et de la mobilisation de toutes les collectivités locales et de l'Etat autour du premier Plan Rhône, pour une protection équilibrée des territoires situés des deux côtés du fleuve. Il rejette ainsi le prétexte selon lequel le transfert de la compétence GEMAPI nécessiterait aujourd'hui de nouvelles études, et alors que ce transfert a eu lieu en 2018 et que le schéma d'élargissement du lit mineur du Rhône et de renforcement des digues a très largement été validé par l'ensemble des acteurs, dont l'Etat. Ironisant sur l'argument selon lequel il ne s'agirait pas d'une question d'argent, il rappelle les événements qu'a connus le territoire en 2003 et s'insurge contre les discours qui sont allés jusqu'à prétendre que le débordement du fleuve pourrait répondre à l'excès de salinité dont souffre le territoire, et alors que le technicien qui en est à l'origine n'est sans doute pas domicilié dans la zone impactée. Il se félicite ainsi de la proposition faite par Monsieur le Président en faveur de l'approbation d'une motion de soutien à l'Appel du Grand Delta et, notant que les élus locaux ont respecté leurs engagements, invite ces derniers à en appeler l'Etat, avec force, à « simplement respecter sa parole ».

Décision : Le Conseil de communauté approuve, à l'UNANIMITE, la motion de soutien à l'Appel du Grand Delta.

2. Travaux sur le pont de Sylvéréal

Monsieur le Président fait part de l'inquiétude que manifestent un certain nombre d'entreprises quant à l'impact, sur la prochaine saison touristique, des travaux devant être réalisés au Pont de Sylvéréal au mois d'avril prochain, dans le contexte d'une situation économique qu'il souligne déjà fragile.

Monsieur Bruno PASCAL l'assure de la prise en compte de ces préoccupations, et l'informe de l'organisation d'une réunion le 19 novembre prochain, rassemblant élus Gardois et Bucco-Rhodaniens, techniciens du Département et représentants des commerçants, afin de trouver les moyens de minimiser l'impact des travaux sur l'activité économique, mais également sur les transports scolaires. Il rappelle enfin l'enjeux de travaux s'élevant à près de 2,8 millions d'euros, financés à parts égales par les départements du Gard et des Bouches du Rhône, sur l'affaissement d'un pont dont il souligne par ailleurs que la peinture contient du plomb, et doit ainsi faire l'objet de précautions propres à empêcher la contamination du fleuve.

3. Hommage aux victimes des inondations en Espagne

Monsieur le Président, faisant référence aux inondations qu'a connus le territoire en 2003, rappelle la récente catastrophe survenue en Espagne et demande aux élus communautaires de respecter une minute de silence en mémoire des victimes décédées.

La séance est levée à 19H25.

Le secrétaire de séance,



Nelly RUIZ

Le Président,



André BRUNDU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr